

Journée interdisciplinaire

1^{er} octobre 2019

Participation des élèves dans les
projets PSPS

En partant de votre expérience
qu'est-ce qui est important pour
vous dans la participation des
élèves dans les projets de
promotion de la santé ?

CADRE LEGAL

Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) - art. 117

Dès le 2ème cycle primaire, pour favoriser la participation des élèves à la vie scolaire, les établissements mettent en place des conseils de cycles et/ou des conseils des élèves.

Règlement d'application de la loi sur l'enseignement obligatoire (RLEO) - art. 98

Les élèves peuvent s'exprimer, par les conseils prévus à l'article 117 de la loi, sur les projets concernant la vie de l'établissement. Ils peuvent émettre des propositions ou élaborer des projets dans les domaines culturels, sportifs ou intellectuels à l'intention du conseil de direction ou de la conférence des maîtres.

Convention relative aux droits de l'enfant - art. 12

Les Etats parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité.

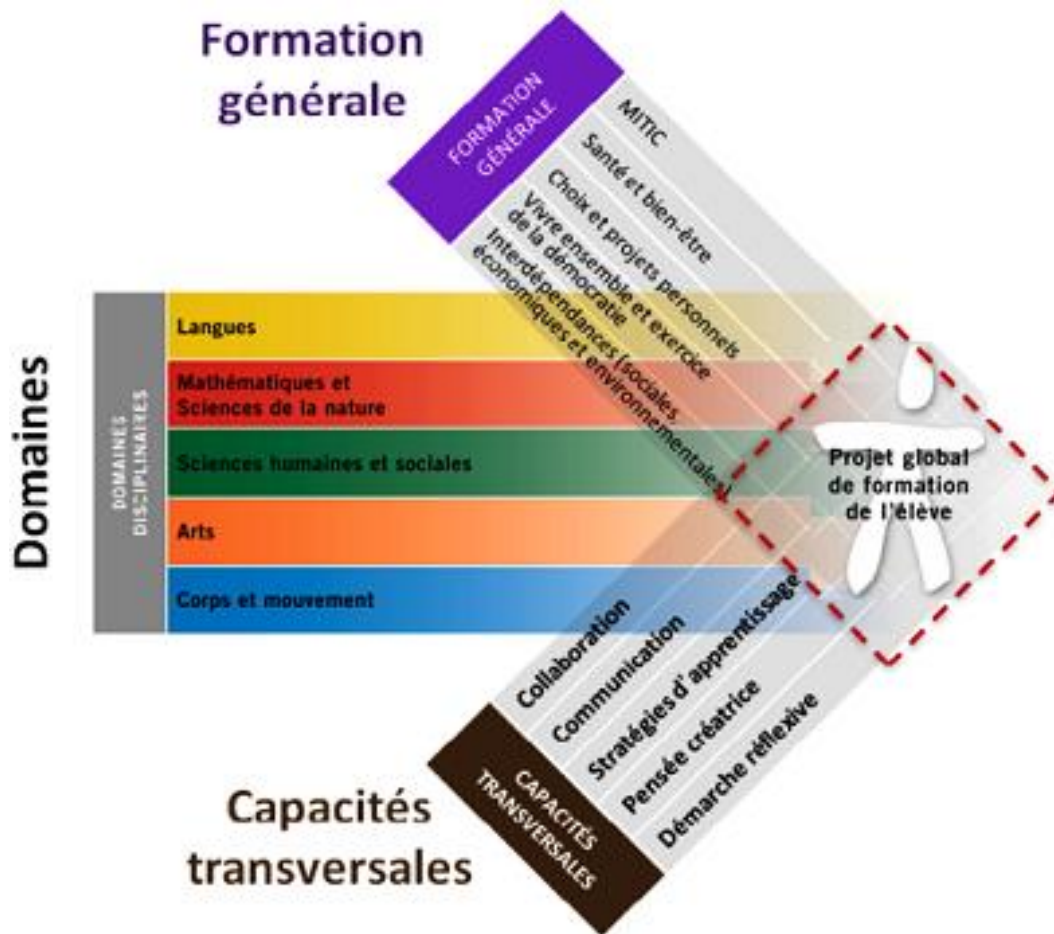
Plan d'étude romand (PER)

Formation générale : vivre ensemble et exercice de la démocratie
Capacités transversales : collaboration.

Règlement sur la promotion de la santé et la prévention en milieu scolaire (RSPSP) – art. 6

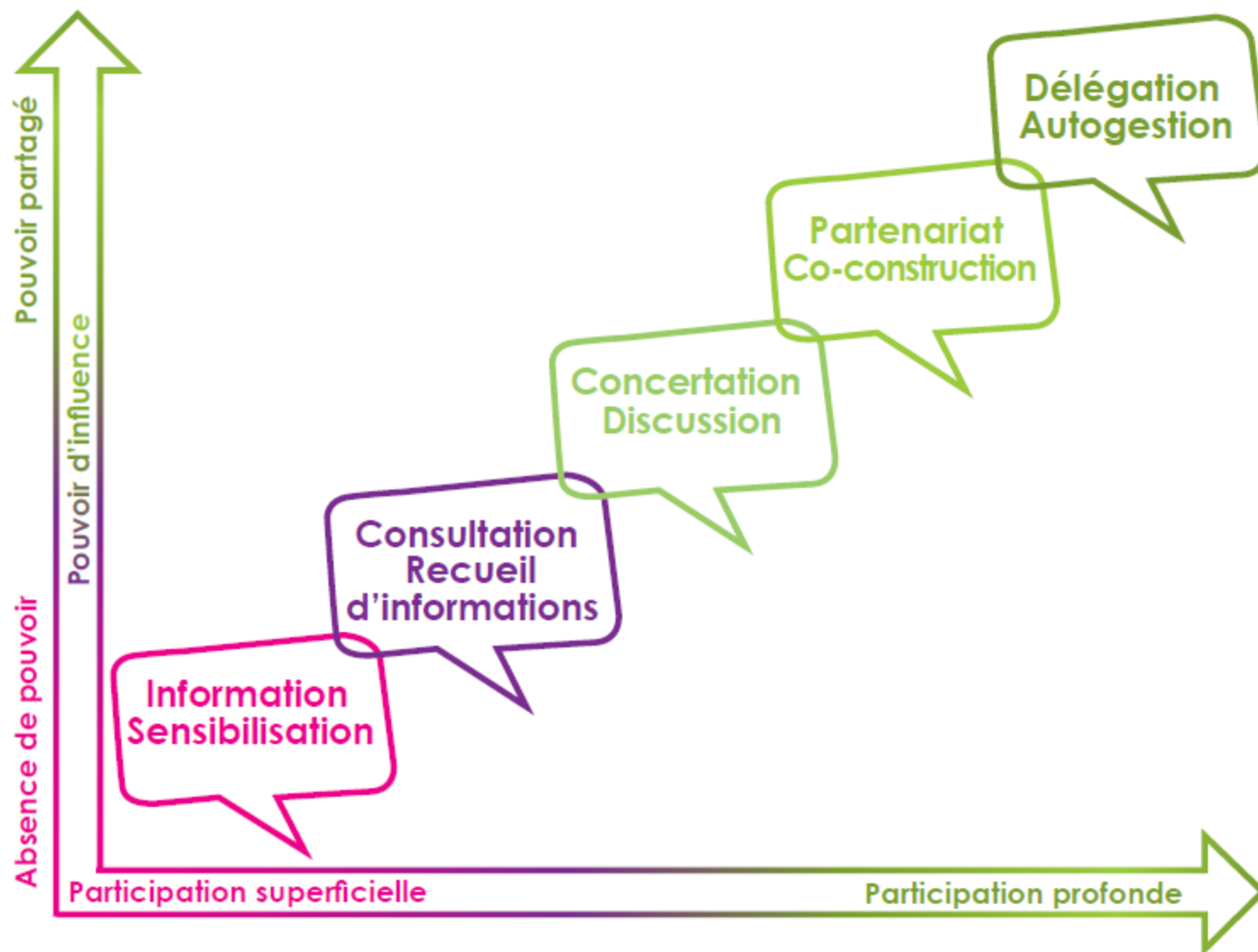
Les activités de PSPS prennent en compte l'âge, le développement et les besoins avérés des enfants et des jeunes concernés, elles favorisent leur participation active.

PLAN D'ÉTUDE ROMAND: FORMATION GÉNÉRALE ET CAPACITÉS TRANSVERSALES



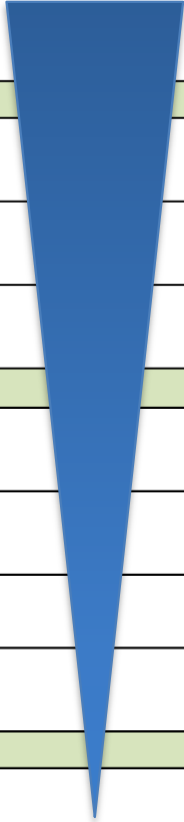
SUR QUI OU QUOI SE CENTRER ?





Vuattoux P. Petit guide de la participation en santé de proximité. Fédération des maisons de santé comtoises (FéMaSaC) Fédération française des maisons et pôles de santé (FFMPS); 2015.

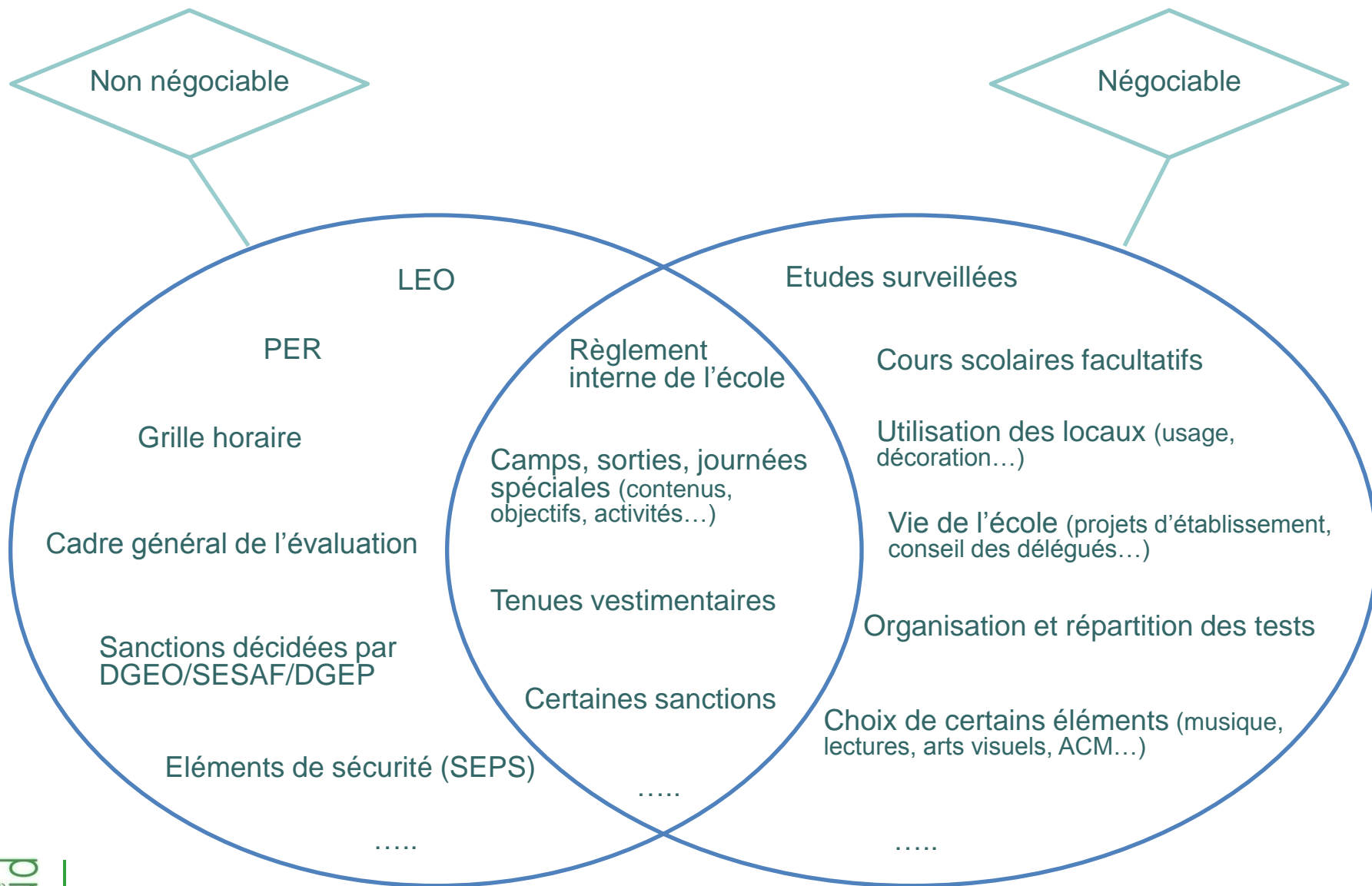
DIMENSION DE LA PARTICIPATION



Autogestion	Les enfants et les jeunes assument l'entière responsabilité d'un projet ou de l'encadrement d'un groupe (expérimentation et inventivité sociale).
Coresponsabilité	Les enfants et les jeunes portent la responsabilité d'une partie de l'activité.
Codécision	Les enfants et les jeunes sont associés à l'organe de décision (p. ex. au comité) et les décisions sont prises conjointement avec eux.
Coréalisation	Les enfants et les jeunes prennent une part active à la réalisation conjointe d'une activité.
Concertation	Les enfants et les jeunes sont associés à la recherche de solutions ou de nouveaux projets.
Consultation	Les enfants et les jeunes peuvent exprimer leur avis (forum, questionnaires, entretien, etc.).
Information	Les enfants et les jeunes sont tenus informés.
Présence	Les enfants et les jeunes sont invités mais sans être pris en considération.
Absence	Les enfants et les jeunes ne sont pas invités.

* Echelle de la participation élaborée par Roger Hart, revisitée en décembre 2011 par Frédéric Cerchia, délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse – Vaud et Pierre Corajoud, promoteur de projet-jeunesse au sein du Groupe d'intérêt jeunesse. Référence : R. Hart « Monter l'échelle de la participation », Les enfants d'abord, UNICEF, avril-juin 1992.

PARTICIPATION DES ELEVES : éléments négociables / non négociables (exemples)*



FACTEURS FACILITANTS LA PARTICIPATION DES ELEVES

- Méthodes interactives
- Explication du processus et des principes dès le début dans de la démarche
- Procédure d'ordre et de discipline claires
- Bonnes relations entre enseignants et élèves: respect, confiance
- Niveau de moral et d'engagement des enseignants
- Projets inscrits dans la durée
- Projets développés dès le plus jeune âge
- Qualité de l'environnement scolaire (bâtiment, cour, etc.)
- Engagement des élèves
- Développement des compétences psychosociales des enfants et des adolescents
- Motivation et enthousiasme

FACTEURS LIMITANT LA PARTICIPATION DES ELEVES

- La peur de perdre le contrôle de la part des professionnels de l'école
- Le manque de formation des enseignants (sentiment d'être démunis)
- Le manque d'habitude des élèves aux pratiques participatives
- L'évolution du comportement des élèves face au modèle traditionnel de l'école
- Les attentes importantes des parents et des enseignants quant à l'acquisition de compétences scolaires, au détriment de compétences psycho-sociales
- La diminution du concept « groupe-classe »
- L'incohérence entre ce qui est prôné et ce qui est vécu
- Le besoin de beaucoup de temps

PARTICIPATION COMME ÉLÉMENT À LA CONSTRUCTION D'UN PROJET



Présentation de projet PSPS

Organisation

Dimension du projet	<input type="checkbox"/> Etablissement	<input type="checkbox"/> Bâtiment	<input type="checkbox"/> Une o
Population concernée	Nbre d'élèves : <input type="text"/>	Nbre de classes : <input type="text"/>	
	Nbre d'enseignants : <input type="text"/>		
	<input type="checkbox"/> Parents, si oui, le nbre : <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Autre	

Participation

De quelle(s) manière(s) les élèves ont été associés au projet ?	<input type="text"/>
Quels partenaires externes à l'école ont été sollicités pour le projet :	<input type="text"/>

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- ▶ PEJ: Politique cantonale de l'enfance et de la jeunesse 2016
- ▶ Concept 360 DGEO